

Dyslexie Dysorthographe


Les Troubles du Langage Ecrit

- Dépistage, diagnostic et aménagements scolaires



Normandie Pédiatrie

Ressources et Appui au parcours de Santé



Près de 20% des enfants
présentent des difficultés scolaires.
Mais leurs causes peuvent
être multiples* .

*Source : *Difficultés et troubles des apprentissages chez l'enfant à partir de 5 ans*,
Guide pratique de la Société Française de Pédiatrie, avec le soutien
du Ministère de la Santé, avril 2009.

Sommaire ■

p.5

PARTIE 1 /
Dépistage,
démarches diagnostiques
et aménagements scolaires

p.21

PARTIE 2 /
Aménagements scolaires
selon le trouble

p.27

PARTIE 3 /
Aménagements scolaires
en fonction de la matière



Les troubles spécifiques du langage écrit concernent 6 à 8% des enfants d'âge préscolaire et scolaire*.

*Données INSERM : *Dyslexie, dysorthographe, dyscalculie : bilan des données scientifiques*. Expertise collective de l'INSERM. 2007, Editions INSERM, Paris.

1

Dépistage, démarches diagnostiques et aménagements scolaires

- Qu'est-ce qu'un Trouble du Langage Ecrit (TLE) ?
Spécifique ou autre ?
- Quelques repères.
- Difficultés de développement du langage écrit :
quels signes d'appel ?
- Que faire si on suspecte un TLE ?
- Que faire une fois le diagnostic posé ?
- Comment favoriser l'accès aux apprentissages ?

Qu'est-ce qu'un Trouble du Langage Écrit (TLE) ?

Il s'agit d'une altération significative de l'acquisition de la lecture et de l'écriture chez des enfants scolarisés ayant bénéficié d'un enseignement du langage écrit. Cette altération persiste malgré une intervention ciblée sur les difficultés.

Ce trouble du neurodéveloppement peut se retrouver dans plusieurs types de pathologies (neurologiques, sensorielles, psycho-affectives, somatiques, neurodéveloppementales) comme par exemple : les troubles spécifiques des apprentissages, les troubles du spectre autistique, les déficiences intellectuelles...

Il peut aussi être dû à des carences socioculturelles, affectives ou éducatives.

- Il existe différents types de Troubles du Langage Écrit.
- Ils peuvent être spécifiques ou non.

Trouble Spécifique du Langage Écrit (TSLE)/ Dyslexie-Dysorthographe :

- Difficultés significatives et durables (persistant au moins 6 mois malgré une intervention ciblée) de l'apprentissage et de l'utilisation de la lecture, ayant des répercussions sur les autres apprentissages ou activités de la vie quotidienne et ne pouvant être attribuées à une déficience intellectuelle, un trouble sensoriel ou neurologique, ni à des carences psycho-affectives, éducatives ou socio-culturelles.
- Ce trouble peut n'être pleinement manifeste que lorsque l'exigence académique dépasse les capacités de l'individu.
Ex. : contrainte de temps, énoncés complexes et longs, contenu pédagogique plus chargé

Cf. DSM-5

Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (2013).

La dyslexie se caractérise par une lecture de mots dysfonctionnelle (lente, laborieuse) et une orthographe déficiente.

Les différentes dyslexies

Plusieurs classifications de la dyslexie existent. Chaque enfant dyslexique présente un profil particulier. Selon le modèle cognitif à deux voies (cf. page 8), on distingue trois formes principales :

- **La dyslexie phonologique :**
caractérisée par une difficulté à convertir les graphèmes (lettres) en phonèmes (sons) et à les assembler (voie d'assemblage déficiente).
- **La dyslexie de surface ou visuo-attentionnelle :**
caractérisée par une difficulté à mémoriser et à identifier la forme globale des mots et donc par une tendance à recourir systématiquement à la conversion graphème-phonème (voie d'adressage déficiente).
- **La dyslexie mixte :**
associe des difficultés sur les voies d'assemblage et d'adressage. C'est la forme la plus fréquente.

Selon l'intensité des troubles, on parlera de dyslexie légère, moyenne ou sévère.



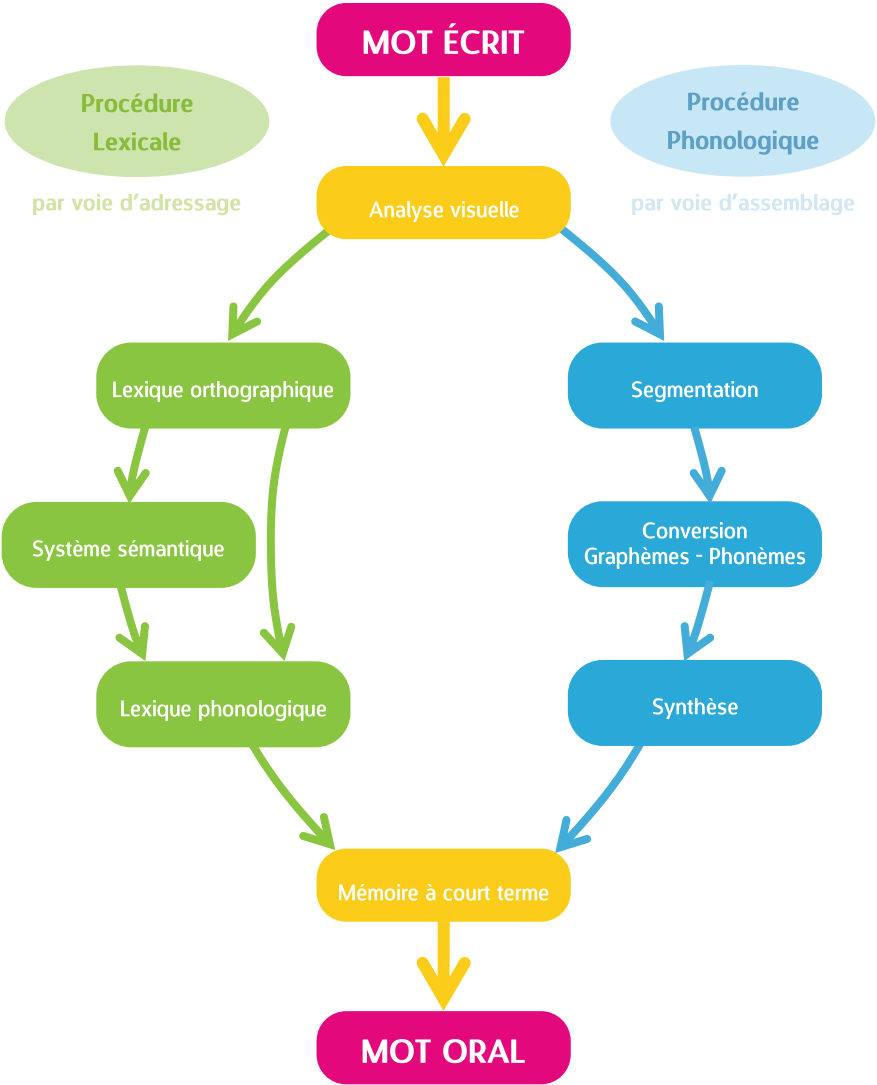
La dysorthographe est une conséquence de la dyslexie sur la production écrite.

D'autres pathologies coexistent fréquemment :

- dysgraphie,
- dyscalculie,
- trouble d'acquisition de la coordination,
- trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité,
- dysphasie*,
- dyspraxie.

*Cf. plaquette TSLO et site Internet www.normandie-pediatrie.org

Schéma du modèle cognitif à deux voies de Coltheart, 1978



Quelques repères

L'évolution du langage écrit chez l'enfant*

AGE	LECTURE	ORTHOGRAPHE PRODUCTION
CP	Sait reconnaître un certain nombre de mots "par cœur" et les lit correctement en fin de CP. Sait assembler les lettres pour lire des mots qu'il ne connaît pas. Lit et comprend un court texte écrit.	Ecrit son prénom. Connaît tous les graphèmes (lettres et combinaison de deux lettres comme "ou" ou de trois lettres comme "ien"). Sait écrire des mots phonétiquement (ex.: "foke" pour "phoque", ou "jirafe" pour "girafe").
CE1	Bases de la lecture acquises, déchiffre et comprend. Fin de CE1 : est capable de lire de façon rapide et fluide et de comprendre un récit court.	Peut produire par écrit n'importe quel mot ou suite de sons, souvent sous une forme "phonétique" pour les mots inconnus mais lexicalement "correcte" pour des mots fréquents.
6 ^{ème}	Lit rapidement et avec intonation correcte à voix haute. Accède au sens et retient un texte court quel que soit le mode de lecture (voix haute ou silencieuse).	Dictée : orthographe et segmentation sont acquis, ("l'étalage" et non "létalage"). Transcrit les sons complexes ("euil", "ail"), connaît les ambiguïtés orthographiques ("roman" et non "raumen"), les accords grammaticaux.

*Extrait de « Difficultés et troubles des apprentissages chez l'enfant à partir de 5 ans - Guide pratique » Société Française de Pédiatrie, avril 2009, avec le soutien de la Direction Générale de la Santé. Téléchargeable sur www.sante.gouv.fr. Avec l'aimable autorisation de la Société Française de Pédiatrie.

Difficultés de développement du langage écrit : quels signes d'appel ?

Ce qui doit interpeller :

1. Les difficultés persistantes dans l'apprentissage du Langage Ecrit (LE)

En début d'apprentissage du LE :

Difficulté(s) à :

- Faire le lien entre la lettre et le son correspondant.
- Différencier les sons, confusions b/p, t/d, f/v.
- Différencier visuellement des lettres b/d, p/q, m/n.
- Différencier l'ordre de succession des lettres ou des syllabes : on/no, ion/oïn.

Un peu plus tard :

- Lenteur ou difficultés en lecture (déchiffrage laborieux), en écriture (importantes erreurs orthographiques, erreurs de segmentation des mots, ex. : *l'ennui/ les nuits*) et en copie.
- Difficultés d'apprentissage des sons complexes et des graphies multiples (on, ein, eill...).
- Mauvaise compréhension des consignes écrites.
- Relecture inefficace : n'améliore pas la compréhension de l'énoncé et ne permet pas l'autocorrection des productions.

Au collègue :

- Lenteur de lecture et difficultés de compréhension de textes longs.
- Importantes difficultés d'orthographe (les difficultés de lecture peuvent être bien compensées et passer inaperçues).
- Variabilité des productions et dégradation en lien avec le coût attentionnel.
- Difficultés d'apprentissage des langues étrangères surtout de l'anglais.

2. Les difficultés dans d'autres domaines :

Langage oral

- Antécédents de troubles de développement du langage oral, ou de difficultés à manipuler les sons.

Neuropsychologie

- Mémorisation.
- Attention, concentration.
- Repérage spatio-temporel.
- Gestion des ressources cognitives : décalage entre les efforts fournis et les résultats, surcharge cognitive, fatigabilité.

Autres apprentissages

- Graphisme.
- Calcul.

Domaine psychoaffectif

- Agitation, agressivité, besoin d'attirer l'attention ou au contraire de se mettre en retrait.
- Anxiété, dépression, inhibition.
- Manifestations psychosomatiques : maux de ventre, céphalées, troubles du sommeil...



Les difficultés d'apprentissage du langage écrit ne sont pas toutes des TLE mais peuvent relever d'un simple retard.

Elles doivent retenir notre attention. L'enseignant et les parents sont les mieux placés pour repérer les troubles.

Repérer n'est pas diagnostiquer, mais relever des indices qui justifient une orientation vers des professionnels de santé.



Il est normal de rencontrer ces difficultés de façon transitoire en début d'apprentissage du langage écrit.

Toute suspicion de trouble doit faire l'objet d'une consultation médicale. Un bilan orthophonique et une rééducation suivront si nécessaires.

Que faire si on suspecte un Trouble du Langage Ecrit ?

L'intérêt d'un dépistage précoce :

- **Permettre la mise en place d'une rééducation** la plus précoce possible.
- **Prévenir le retentissement de ces troubles** sur le développement psychique et social de l'enfant : isolement, comportements agressifs, agitation...
- **Atténuer le retentissement de ces troubles** sur les autres apprentissages.

Que faire quand on suspecte un trouble ?

- Interpeller le médecin traitant ou le pédiatre, le médecin scolaire, qui pourra initier la démarche diagnostique (est-ce un trouble spécifique ? autre origine possible : audition, vision, maladie neurologique, développement psychoaffectif...?).
- Le médecin fera pratiquer un bilan orthophonique, et éventuellement un bilan psychométrique (qui peut être pratiqué par le psychologue scolaire) ou neuropsychologique.
- Le diagnostic est posé lors de la concertation des professionnels (médecin, orthophoniste et psychologue...).

Ces bilans et la prise en charge peuvent être effectués par des professionnels de santé de ville. Pour les cas les plus complexes, il peut être nécessaire de compléter ces examens et de demander l'avis d'autres spécialistes, celui par exemple d'un Centre de Référence des Troubles du Langage et des Apprentissages (CRTLA), qui dépend d'un hôpital.

Que faire une fois le diagnostic posé ?

Quels acteurs ?

- L'**enfant** est au cœur de la prise en charge. Sa **famille** le soutient et entretient le lien entre les différents acteurs.
- L'**équipe de santé** comprend, au minimum, un **médecin**, un **orthophoniste** qui peut intervenir plusieurs fois par semaine. Selon les cas, un orthoptiste, un psychomotricien, un psychologue ou un ergothérapeute peuvent aussi intervenir.
- L'**équipe éducative**, en lien avec l'équipe de santé, élabore le projet pédagogique et les aménagements scolaires.



La famille peut solliciter l'aide d'une association de parents d'enfants dyslexiques.

Complémentarité

- La **coordination des différents intervenants** (santé et enseignement) est primordiale tant pour l'enfant, sa famille que pour les professionnels : elle peut être assurée par un médecin (réfèrent/scolaire/pédiatre) ou par le réseau de santé NormanDys. Pour les situations les plus complexes, l'intervention d'un service spécialisé (SESSAD, SSEFIS*) peut être sollicitée auprès de la MDPH/MDA**.
- Des **contacts réguliers** entre enseignants et professionnels de santé permettront d'assurer la cohérence des différentes interventions et des outils. Ainsi, les besoins de l'enfant seront réévalués en fonction de son évolution.

* SESSAD : Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

SSEFIS : Service de Soutien à l'Education Familiale et à l'Intégration Scolaire

** MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

MDA : Maison Départementale de l'Autonomie

Comment favoriser l'accès aux apprentissages ?

Des aménagements scolaires sont à mettre en place

Leur but est de :

- **Compenser les difficultés.**
- **Limiter l'excès d'efforts et libérer des ressources cognitives.**
- **Permettre ou faciliter l'accès aux connaissances.**
- **Maintenir une bonne estime de soi.**
- **Préserver le goût d'apprendre.**

Il ne s'agit pas de freiner l'autonomisation de l'enfant ni d'éviter le contact avec la langue écrite, mais de prendre en compte ses difficultés, en mettant en place des aménagements ou en accentuant certains principes pédagogiques.

Des recommandations plus spécifiques d'aménagements figurent dans les deux parties suivantes de cette plaquette: l'une les décrit en fonction du type de trouble repéré, l'autre en fonction des matières enseignées. Il s'agit d'une **liste non exhaustive de principes pédagogiques déjà utilisés auprès de l'enfant** et à intensifier, **ou de pratiques expérimentées dans des cas similaires**. Ils sont à **adapter à chaque enfant en fonction de ses besoins, de la nature et de l'intensité de ses troubles**.

Le **choix des aides** à mettre en place à l'école doit faire l'objet d'une **réflexion commune entre l'enfant et sa famille, les différents professionnels de santé et de l'Education Nationale qui interviennent auprès de lui**. Evaluer régulièrement leur pertinence permet de les adapter à l'évolution de l'enfant.

Quels moyens ?

Les dispositifs prévus par l'Education Nationale*

Ces dispositifs permettent l'**officialisation des aménagements scolaires**, en facilitent la transmission d'une classe à l'autre, d'un établissement à l'autre, tout au long du cursus scolaire, et en favorisent la cohérence. Ils sont réalisés et appliqués par l'équipe éducative et aident à l'attribution d'aménagements spécifiques pour les examens. Ils sont à réactualiser au minimum une fois par an.

- **Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE) :** dispositif de soutien pédagogique, adapté, sur une durée limitée.
- **Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) :** dispositif d'accompagnement pédagogique des élèves dont les difficultés scolaires résultent d'un trouble des apprentissages. Il est soumis à l'avis du médecin de l'Education Nationale. Il prévoit des aménagements et adaptations pédagogiques qui permettent à l'élève de suivre les enseignements prévus au programme correspondant au cycle dans lequel il est scolarisé. Il est révisé tous les ans.
- **Aménagement des examens :** le dossier est à demander par la famille, auprès de l'établissement. Il doit être renseigné et argumenté. L'aménagement ne sera vraiment profitable que si l'élève l'a expérimenté auparavant (par ex. : temps majoré, utilisation de l'équipement numérique, lecteur ou lecteur-scripteur).
- **Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) :** dispositif MDPH/MDA, lié aux besoins de compensation d'une situation de handicap, pouvant être accordé à la demande des parents, en lien avec l'élève, l'enseignant référent et les professionnels de santé. Le PPS peut inclure l'attribution d'une aide humaine ou matérielle (ordinateur, plan incliné), ou à l'intervention d'un service spécialisé (SSEFIS, SESSAD).

La MDPH/MDA peut également statuer, pour les cas les plus sévères, sur une orientation vers une scolarisation adaptée (classe adaptée, ULIS, SEGPA).

*Cf. Guide *Répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves : quel plan pour qui ?*

Quels moyens ?

L'équipement numérique de compensation

Cet équipement peut comporter différentes applications/logiciels en fonction des besoins :

- **Aides à la transcription**
correcteurs d'orthographe, dictionnaires, éditeurs de textes, retour vocal, dictées vocales.
- **Aides à la lecture, à la compréhension écrite et à l'apprentissage des leçons**
reconnaissance optique de caractères, oralisation de textes écrits par synthèse vocale éventuellement multilingue, éditeurs de textes, dictionnaires.
- **Aides mathématiques**
calcul, tracé géométrique, organisation dans l'espace des opérations.

Ce matériel peut permettre de produire un écrit propre et bien présenté, d'aider à la correction de l'orthographe et de la grammaire, à la lecture, à l'apprentissage des leçons, à l'ordonnancement de documents, au calcul et au tracé géométrique...

Une évaluation préalable par un professionnel permet de définir **les supports et les logiciels les plus adaptés aux troubles de l'enfant**. Leur attribution est conditionnée à une notification MDPH/MDA. La mise en place et l'appropriation de cet équipement demandent un apprentissage et une motivation importante de l'enfant et de sa famille. Un accompagnement régulier par un proche référent est nécessaire. Un suivi doit être mis en place par un professionnel sensibilisé.

Des **contraintes techniques** sont à respecter. Le support matériel doit être léger et résistant, comporter un ordinateur portable de bonnes capacités (mémoire vive et processeur, incluant cartes son et graphique), éventuellement une imprimante, un scanner, un micro casque USB, un dictaphone numérique.

Tout choix de matériel doit être scrupuleusement étudié. Les logiciels nécessitent des configurations et des capacités particulières des supports matériels (ordinateur et périphériques). La compatibilité des logiciels entre eux doit être vérifiée. Une mauvaise adaptation du matériel entraînerait d'importants dysfonctionnements, neutralisant les bénéfices attendus (bugs répétés nécessitant la remise en route de l'ordinateur, mauvaise qualité de reconnaissance vocale entraînant des erreurs importantes de transcription, non-fonctionnement de la synthèse vocale utile à la lecture de documents...).



Aménagements scolaires

PRÉAMBULE

- **Soutenir, encourager, valoriser** (la créativité, les goûts artistiques, le sens de l'esthétique souvent développés).
- **S'appuyer sur le plaisir d'apprendre, le restaurer si nécessaire.**
- **Favoriser l'autonomie** progressive.
- **Instaurer un dialogue régulier et constructif avec les parents** qui sont des partenaires essentiels à la progression scolaire.
- **Certains aménagements peuvent être utilisés pour le groupe classe et ainsi profiter à d'autres élèves.**
- En accord avec l'enfant, **expliquer ses difficultés et la raison des aménagements aux camarades de classe** (il ne s'agit pas d'une inégalité de traitement, mais une compensation d'une situation de handicap due à un trouble).
- **Il s'agit souvent d'enfants lents** (il faut leur laisser le temps pour traiter une information quelle qu'elle soit) **et fatigables qui ont besoin de profiter autant que les autres** (voire plus) **des moments de détente** : éviter d'utiliser la récréation pour reprendre un exercice non fini ou une explication.
- **Eviter les situations entraînant une perte des repères spatiaux** (ex: changements de place).
- **Aider à l'organisation** du temps et de l'espace, à la planification du travail: utiliser un parapheur, des codes-couleurs.
- **Pratiquer le tutorat** (par un camarade de classe à l'aise dans les apprentissages).



2

Aménagements scolaires selon le trouble

- Lecture
- Transcription
(orthographe, grammaire, conjugaison)
- Faiblesse lexicale
- Compréhension de la structure du texte
(macrostructure)
- Organisation dans le temps et dans l'espace
- Mémoire de travail
- Fatigue et trouble de l'attention

Pour minimiser les difficultés de lecture

- Favoriser l'automatisation du découpage en syllabes, puis des correspondances entre les lettres et les sons.
- Laisser lire avec l'aide du doigt, permettre l'utilisation d'un cache pour favoriser le suivi de la ligne.
- Veiller à l'acquisition d'un stock de mots mémorisés globalement (mots-outils : le , la, les, dans, est...).
- Toujours **favoriser l'accès au sens**.
- Eviter la lecture à haute voix, les commentaires devant la classe.

Pour favoriser l'apprentissage de l'orthographe, de la grammaire et des conjugaisons

- Ne pas hésiter à **répéter**, à revenir plusieurs fois sur ce qui a déjà été travaillé.
- **Limiter** le nombre de mots à apprendre dans une liste et la fractionner dans le temps (donner par exemple les mots à apprendre à l'avance et non la veille), éviter les auto-dictées, proposer des dictées à trous.
- Dans un mot, **distinguer** ce qui revient à la phonétique de ce qui tient à l'orthographe d'usage : les coder différemment (ex : usage en gras : forêt).
- Inciter l'enfant à faire **plusieurs relectures** successives: une pour la phonétique, une pour l'orthographe d'usage, une pour la grammaire avec des objectifs précis (ex : faire attention aux pluriels...).
- **Limiter** le nombre de mots « techniques » et veiller à ce qu'ils soient bien compris (exemple des mots nouveaux : « adverbe », « pronom personnel »...) : l'apprentissage du vocabulaire utilisé pour la grammaire et la conjugaison est comparable, pour un enfant dyslexique, à l'apprentissage d'une nouvelle langue.

Pour compenser la faiblesse lexicale (manque de vocabulaire)

- Vérifier la compréhension des mots du texte. Les « sortir » du texte en marge avec une définition simple et si possible une image.
- Rechercher des mots de la même famille, des synonymes, des contraires.
- Expliciter le lien entre sens et orthographe (étymologie, raisonnement grammatical).
- Constituer un petit carnet de mots nouveaux avec leurs définitions, consultable au besoin.

Pour compenser les difficultés de compréhension de la structure du texte (macrostructure)

- Favoriser la discussion en classe, l'analyse de la macrostructure et la synthèse du texte.
- Mettre en ordre les idées du texte au tableau.
- Mettre en évidence la **construction du texte**, les liens logiques et chronologiques, les éléments implicites.
- Pratiquer le **résumé**.
- Sélectionner des textes « d'appui » (descriptif, narratif, documentaire...) qui permettront par la suite à l'élève d'identifier la nature du texte rencontré.

Pour faire face aux difficultés d'organisation dans le temps et dans l'espace

- Détailler la méthode, élaborer un **plan de travail**, utiliser des tableaux, des couleurs.
- Utiliser une **présentation claire**, concise, aérée, épurée pour éviter la surcharge d'informations, source de confusions.
- **Faciliter le repérage dans le temps** : préciser régulièrement à quel moment de la journée on est, utiliser un emploi du temps à code couleurs (une couleur par matière) et un calendrier.
- **Faciliter le repérage dans l'espace** : organiser le bureau, en respectant le code couleur par matière, utiliser un trieur pour les feuilles et un carnet de texte, donner à l'enfant des repères de l'organisation spatiale de la classe, de l'école, éviter les situations entraînant une perte des repères spatiaux (changements de place).

Pour soulager la mémoire de travail

- Enoncer les consignes le plus clairement et le plus simplement possible, les répéter, les reformuler si nécessaire, s'assurer qu'elles soient comprises.
- **Fractionner** les temps de parole de l'enseignant (laisser des temps de silence) pour permettre à l'élève de se faire des représentations mentales et de les mémoriser.
- Utiliser des **moyens mnémotechniques** visuels ou auditifs divers (anecdotes, code couleur, surlignage...), des supports variés (couleurs, schémas ou dessins, explications orales).
- Agrémenter d'exemples, de comparaisons.
- Expliquer puis dicter (et non en même temps) un résumé court avec les mots, les dates, les formules à retenir.
- Construire ensemble, en classe, des stratégies de compréhension et de mémorisation.
- Fournir une **synthèse écrite** du cours avant celui-ci : cela limite la copie, libère l'attention et permet de garder une trace correcte, non entachée d'erreurs.

Pour limiter la fatigue, les difficultés d'attention

- **Fractionner** le travail
- Travailler dans le calme, éviter les sources de distraction
- **Eviter la copie** autant que possible (fourniture de supports dactylographiés clairs ou fichiers avec une police de caractère très lisible (ex. : Arial 14), enregistrement audio, tutorat)
- Faciliter la détente lors de temps bien précis ou lorsque l'occasion se présente (se lever pour aller porter un papier...)



Les aménagements scolaires selon le trouble permettent de mieux comprendre les difficultés de l'élève. Elles peuvent par conséquent concerner toutes les matières et permettre à chaque enseignant de trouver par lui-même des aménagements complémentaires à ceux cités.



Ces aménagements ne sont pas exhaustifs.

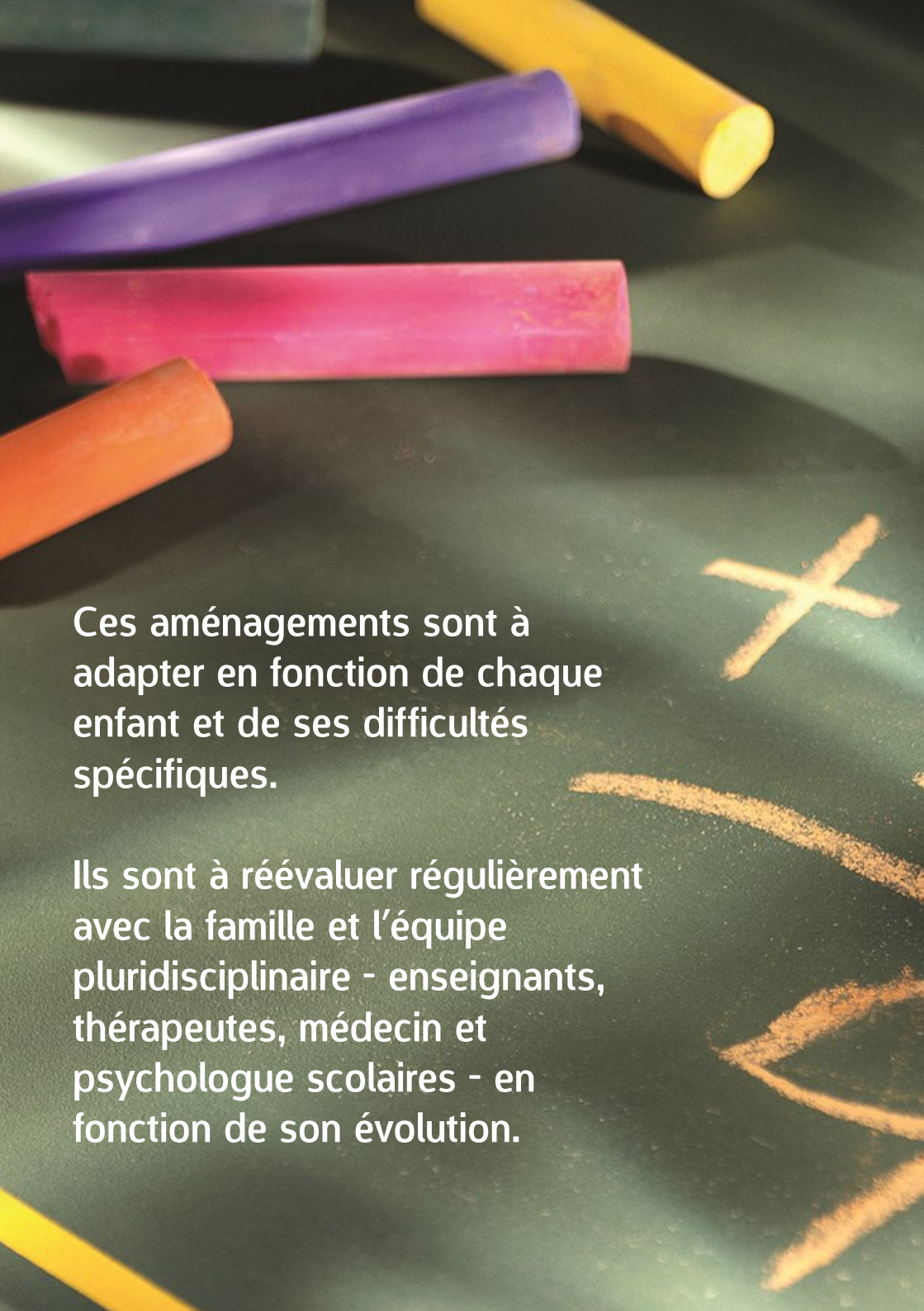
Certains parents trouvent aussi des idées qui améliorent la situation d'apprentissage de l'enfant.



3

Aménagements scolaires en fonction de la matière

- Aménagements communs à toutes les matières
- Signes d'appel/difficultés rencontrées et aménagements scolaires en fonction de la matière enseignée



Ces aménagements sont à adapter en fonction de chaque enfant et de ses difficultés spécifiques.

Ils sont à réévaluer régulièrement avec la famille et l'équipe pluridisciplinaire - enseignants, thérapeutes, médecin et psychologue scolaires - en fonction de son évolution.

Aménagements communs à toutes les matières

Dans la classe

- Placer l'élève dans les premiers rangs, **limiter les distracteurs** : objets multiples sur le bureau, voisin bavard, proximité d'une fenêtre...
- Ne pas l'obliger à lire à voix haute devant ses camarades.
- **Fractionner** les tâches demandées en raison de la fatigue.
- Donner une procédure séquentielle écrite.
- **Laisser du temps** à la formulation de la réponse par l'élève.
- Nommer un **tuteur** et le placer à côté de l'élève en difficulté.
- Autoriser l'utilisation des **aides-mémoires** et dictionnaires.

Présentation des cours

En classe (présentation orale)

- Privilégier l'usage du vidéo-projecteur.
- **Fragmenter l'espace du tableau** et attribuer, à chaque partie, un type de contenu toujours identique.
Ex. : mots nouveaux à gauche, schémas/cartes à droite, plan et texte du cours au milieu
- N'écrire au tableau que l'essentiel, écrire les mots nouveaux et les mots complexes.
- Eviter de trop parler, pour laisser le temps à l'élève de construire ses propres représentations et de les mémoriser.
- Présenter un **plan détaillé** et y faire référence à chaque étape.
- **Reformuler** de diverses manières : oralement, en utilisant des exemples, avec des aides visuelles (photos, images, dessins, schémas...).
- Autoriser ou fournir l'**enregistrement** audio du cours.

A l'écrit (supports fournis)

- Eviter les supports manuscrits et **fournir des cours photocopiés** à l'élève ou des fichiers numériques.
- Présenter de façon linéaire et aérée, sans encart, avec des caractères lisibles ou légèrement grossis, des paragraphes et titres clairement définis, en respectant un code couleur constant et selon le plan. Accepter les surlignages, les encadrements par l'élève... sur les supports de cours.
- Lire à haute voix les supports écrits fournis et s'assurer de leur compréhension.

- Faire apparaître la pagination, numéroter les documents auxquels on se réfère.
- **Aider à l'organisation** et au classement des documents, afin de faciliter le repérage.
Ex. : une chemise plastifiée par matière, glisser tous les documents relatifs à cette matière dans la chemise et colorier son emploi du temps de la même couleur que la chemise.
- Afficher son emploi du temps dans un lieu précis, si possible à côté du classement des chemises, cela permet à l'enfant d'avoir un repère visuel et de savoir assez vite ranger son cartable.

A l'écrit (copie, prise de notes)

- **Fournir systématiquement les supports de cours dactylographiés** même si l'enfant prend des notes (photocopies ou fichiers informatiques).
- Laisser l'enfant copier ou prendre des notes s'il en a les ressources.
- Faciliter l'utilisation par l'enfant des abréviations en fournissant un code.
- Accepter l'utilisation de l'ordinateur personnel de l'élève, transcription ou utilisation de la dictée vocale.
- Vérifier la qualité de la prise de notes.
- Faire attention au débit de l'orateur, s'assurer que l'élève a le temps d'écrire ; faire des pauses pour permettre à l'élève d'appréhender le contenu et de le retranscrire.
- Ne pas lui laisser un cours lourdement corrigé donc encore moins lisible.



L'enfant ayant un TLE aura du mal à déchiffrer l'écriture d'une autre personne. Si l'enfant apprend son cours d'après ses propres notes, il aura du mal à se relire et mémorisera ses fautes (notamment de mauvaises formes orthographiques).

Compréhension des textes étudiés

- **Donner du sens** aux textes, les illustrer : travail sur images, mimes.
- Constituer des **glossaires** avec les mots du texte étudié, en donner les définitions.
- Faire émerger la structure du texte (surlignage, paragraphe, extraction du plan).
- Symboliser la chronologie (numéroter les lignes, les idées).

Mémorisation / apprentissage des leçons

- Vérifier que les devoirs sont bien notés sur le cahier de texte et sont lisibles.
- S'assurer de la clarté du support.
- **Favoriser l'oral** avec éventuellement un dictaphone ou la lecture par un tiers.
- Fractionner le contenu à mémoriser - travail sur la semaine et non du jour au lendemain.
- Utiliser des moyens mnémotechniques, marquage couleur...
- Fournir des **résumés**.

Évaluation

Modalités

- Accorder un **temps majoré (temps supplémentaire ou évaluation raccourcie)** et apprendre à l'élève comment en tirer parti.
- **Évaluer à l'oral** le plus possible.
- Ne pas demander la réécriture de la question dans la réponse
Ex. : écrire le n° de la question.
- Ne pas exiger une réponse formulée par une phrase, accepter les mots-clés.
- Autoriser l'utilisation d'aide-mémoires ou de dictionnaire(s).

Présentation

- Proposer, en premier, les questions fondamentales, en gardant à l'esprit que l'élève n'aura pas le temps de répondre à toutes les questions.
- L'autoriser à répondre dans le désordre.
- L'encourager à sauter les questions auxquelles il ne sait pas répondre.
- Décomposer les tâches à effectuer.
- Lire les consignes à haute voix, s'assurer de sa compréhension.
- Proposer des QCM et des textes à trous.

Notation - correction

- **Ne pas sanctionner l'orthographe** (attention à la notation des dictées : noter le nombre de mots bien orthographiés).
- Prendre en compte le contenu, les idées plutôt que la forme.
- Etablir un système de notation visant à **valoriser les progrès**.
- Ne pas surcharger de corrections un devoir qui en deviendrait encore moins lisible.

Lecture et compréhension de texte

- Autoriser la lecture à mi-voix plutôt que silencieuse.
- Autoriser le suivi de la ligne avec un doigt, ou l'utilisation d'un cache.
- Utiliser les aide-mémoires (sons complexes, vocabulaire...).

Rédaction de textes/production d'écrits

- Laisser à disposition de l'élève aide-mémoires, répertoires de sons complexes et de mots, dictionnaires...
- Admettre la production écrite **dictée à un tiers** - en classe ou à la maison.
- Admettre les **devoirs tapés et corrigés à l'ordinateur**.
- Réduire en quantité, en restant exigeant sur la qualité.
- Apprendre à l'élève à s'autocorriger, en plusieurs étapes successives, par exemple : cibler les fautes de sons, les accords, les terminaisons en "é", le repérage d'homophones, les fautes d'accents...



Il existe différents types de matériel informatique de compensation :

- aides à la transcription
- aides à la lecture
- aides au tracé géométrique

Cf. partie 1



Signes d'appel/difficultés rencontrées et aménagements scolaires en fonction de la matière enseignée

Français

Signes d'appel et difficultés rencontrées

Lecture

Le déchiffrage est lent, laborieux, non automatisé. Il ne permet pas une compréhension correcte. Plus le texte est long et complexe, générant un coût attentionnel important, et moins l'accès à sa compréhension est aisé. La lecture à haute voix est perturbée chez les plus jeunes mais peut faire illusion chez les plus grands. Dans ce cas, la compréhension peut cependant ne pas être bonne.

Orthographe

La maîtrise de l'orthographe est difficile : l'enfant produit des erreurs de différents types (phonologiques, d'usage, grammaticales, de segmentation...).

Ex. : coquelicot = coqligot
chapeau = chapo
néanmoins = né en moin,
les tabourets tombent = les tabouraient tonbe

L'enfant a du mal à consolider son stock lexical orthographique et à le maintenir en mémoire. Plus le mot est long, rare et complexe, plus il risque d'être mal orthographié. L'enfant peine à identifier ses erreurs et à les corriger.

Grammaire

L'enfant connaît ses règles mais il est dans l'impossibilité de les appliquer car le graphisme et l'orthographe accaparent déjà ses ressources attentionnelles. Il lui est difficile d'acquérir le vocabulaire spécifique à la grammaire et donc d'effectuer l'analyse syntaxique des phrases transcrites. Il a aussi tendance à négliger les mots-outils.

Ex. : à, mais, et, or...

Rédaction

La structuration de la phrase et du récit pose problème. La planification des idées et la concordance des temps sont laborieuses (utilisation de la conjugaison maladroite). La ponctuation est souvent absente ou aléatoire. Du fait de ses difficultés de lecture, l'enfant a du mal à s'approprier les particularités du registre de la langue écrite.

Ex. : à l'oral "tu viens?" = à l'écrit "viendras-tu?"

Malgré une possible richesse de contenu, l'ensemble des productions écrites peut être difficilement intelligible en raison du cumul des difficultés exposées plus haut.

Aménagements

- Privilégier l'oral : reformulation, analyse, débats.
- Proposer à partir de textes préparés, des dictées à trous ou raccourcies.
- Permettre l'utilisation du dictionnaire, en s'assurant que l'enfant sache s'y repérer ; y insérer un aide-mémoire rappelant l'ordre alphabétique des lettres.

Grammaire

- Représenter les natures et fonctions par des couleurs.
- Expliciter le vocabulaire grammatical, éviter les explications par le vide (ex. : l'adjectif est ce qui peut se supprimer).
- Autoriser que l'élève n'apprenne qu'une partie de la règle.

Conjugaison

- Marquer les terminaisons, utiliser des marqueurs de temps.
- Apprendre à l'élève à les repérer et les analyser. Insister sur la régularité des terminaisons qu'il pourra mémoriser.

Vocabulaire

- Travailler selon les familles de mots, leur morphologie, radicaux communs, affixes. Les regrouper par listes, utiliser un code couleur.
- Distinguer les homophones et homographes : utiliser des représentations graphiques, moyens mnémotechniques, relier à des définitions.
- Diminuer le texte à retenir pour l'apprentissage de poésies.

Mathématiques

Signes d'appel et difficultés rencontrées

- Dans cette matière, les difficultés de mémorisation concernent les tables de multiplication, les formules, le lexique spécifique.
- Le calcul mental pose aussi problème.
- Il en est de même avec les codes : les signes, les chiffres peuvent être inversés.
- Il peut y avoir des difficultés de calcul littéral.
- La lecture et la compréhension des consignes souvent multiples ainsi que la mise en étapes sont difficiles et affectent la résolution de problèmes.
- De plus, si l'enfant a du mal à s'organiser dans l'espace, la géométrie et la pose des opérations risquent d'être altérées.



Des exemples de contenus pédagogiques adaptés sont disponibles sur le site « Dix sur dys ».

Aménagements

- S'attacher au raisonnement (le faire oraliser) et ne pas sanctionner les opérations mal posées.
Ex. : chiffres écrits à l'envers du fait des difficultés d'orientation spatiale
- Expliquer le sens des symboles.
Ex. : > pointe vers le plus petit, < ouverture vers le plus grand
- Géométrie : donner des points de repères (quadrillage, indiquer haut/bas, droite/gauche, surlignage), difficultés en calcul littéral.
- Inciter à l'utilisation du brouillon pour permettre des calculs intermédiaires.
- Autoriser l'utilisation d'un aide-mémoire pour les tables de multiplication, les tableaux de conversion des mesures, et de la calculatrice.
- Permettre les manipulations concrètes – petits objets pour la numération, pliage et objets 3D pour la géométrie.

Langues étrangères

Signes d'appel et difficultés rencontrées

L'apprentissage d'une seconde langue est à discuter, en fonction de la sévérité de la dyslexie. Certaines langues sont plus difficiles à acquérir que d'autres.

Anglais

La correspondance sons-lettres est très irrégulière en anglais : 62 phonèmes pour 1120 graphies.

Ex. : **ten** [tèn], **below** [bilò], **teenager** [tinèdjèur]...

Un son peut correspondre à plusieurs graphèmes et un même graphème peut avoir plusieurs prononciations, d'où la difficulté à associer orthographe et son. Celle-ci est augmentée par l'inaccoutumance de l'œil à ces suites inhabituelles de lettres et de l'oreille à ces nouveaux sons.

Cette langue comporte de nombreux homophones.

Ex. : **were** et **where**, et verbes irréguliers. L'élève doit intégrer des règles de grammaire différentes de celles du français, déjà difficiles à maîtriser.

Autres Langues étrangères

D'autres langues plus régulières sont plus facilement maîtrisées : italien – espagnol – allemand, par ordre de difficulté croissante.

Aménagements

- Conseiller, si possible, une langue régulière comme l'italien, l'espagnol, l'allemand plutôt que l'anglais.
- Enseigner de façon explicite et structurée la prosodie et la prononciation de la nouvelle langue : exagérer l'accent tonique, prononcer lentement et le plus distinctement possible. S'assurer d'une bonne prononciation pour que la mémorisation soit correcte.
- Utiliser des enregistrements en classe qui peuvent être rapportés à la maison.
- Inciter l'élève à s'enregistrer lui-même.
- Apprendre en faisant écouter, lire, écrire et voir (images), utiliser des couleurs pour segmenter les mots, les phrases.
- Fournir un script, quand il y a écoute d'un enregistrement.
- Expliquer la grammaire dans la langue maternelle.
- Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes.



Ces aménagements sont à adapter en fonction de chaque enfant et de ses difficultés spécifiques. Ils sont à réévaluer régulièrement avec la famille et l'équipe pluridisciplinaire - enseignants, thérapeutes, médecin et psychologue scolaires - en fonction de son évolution.

Sciences humaines et technologies

Signes d'appel et difficultés rencontrées

Histoire – géographie / Sciences et vie de la terre

En plus des difficultés de déchiffrage et de rédaction décrites plus haut, la quantité des mots à acquérir et leur complexité dans ces matières entravent l'apprentissage. L'enfant a du mal à se repérer dans le temps (dates, frise chronologique...) et dans l'espace (schémas, cartes, échelles...). Les difficultés de mémorisation sont amplifiées par un vocabulaire particulier (ex. : sarcophage, chlorophylle).

Physique – chimie

Ici encore, l'enfant rencontre des difficultés de vocabulaire. Il peut aussi inverser des repères (en électricité, les polarités, ...). En chimie, il peine à mémoriser et à trouver une correspondance entre les symboles et les éléments (ex. : Na pour sodium...).

Technologie

Certains enfants présentent une maladresse manuelle qui les pénalisera particulièrement dans cette discipline. Ils sont aussi confrontés à des problèmes spatiaux, des difficultés d'organisation, de planification et pour utiliser les données chiffrées.

Aménagements

- S'assurer de la compréhension des schémas et des symboles, puis les décomposer pour en permettre la juste retranscription.
- Fournir des schémas corrects, si la retranscription de l'élève n'est pas satisfaisante.
- Expliciter les mots nouveaux et les symboles
Ex. : sodium = Na, constituer un glossaire.
- Utiliser des frises, des cartes, des plans.
- Etablir le lien entre le cours et le document complémentaire (affiche, carte, article...) par un numéro commun.
- Eviter la présentation de textes en colonnes (typographie journalistique).
- Attention à la présentation "patchwork" : préférer un plan chronologique apparent et une présentation linéaire des paragraphes et des documents.
- Pour les dates et les mots nouveaux, constituer un glossaire, accessible même lors des évaluations.
- Repérer les dates, les titres, les noms propres d'un document.
- Rédiger un résumé, au besoin se satisfaire de sa mémorisation. Celui-ci pourra être support d'évaluation.

Éducation physique et sportive

Signes d'appel et difficultés rencontrées

Les gestes de ces enfants peuvent être compliqués à coordonner (problème de latéralité et de rythme), la mémorisation de leurs enchaînements peut être ardue. De plus, ces enfants ont souvent des problèmes d'orientation.

Aménagements

- Verbaliser, pendant l'apprentissage d'un enchaînement.
- Décomposer les séquences gestuelles.
- Aider au repérage sur le terrain avec des lignes, des couleurs, des plots.

Musique

Signes d'appel et difficultés rencontrées

La difficulté de repérage spatial et d'apprentissage d'un nouveau code peut se manifester à travers la confusion des lignes et des clefs en solfège.

Au niveau temporel, la mémorisation et la reproduction de rythmes peuvent être difficiles.

Dessin

Signes d'appel et difficultés rencontrées

C'est une matière dans laquelle l'enfant peut être à l'aise. En revanche, il peut se perdre dès qu'on lui demande un repérage spatial ou qu'il faut aborder des cours théoriques (apprentissage de l'histoire de l'art...).



Ces aménagements sont à adapter en fonction de chaque enfant et de ses difficultés spécifiques. Ils sont à réévaluer régulièrement avec la famille et l'équipe pluridisciplinaire - enseignants, thérapeutes, médecin et psychologue scolaires - en fonction de son évolution.

Pour aller plus loin, quelques références :

Textes de référence

Rapport de la commission des 1000 premiers jours (2020). Les 1000 premiers jours - Là où tout commence

HAS (2020) Troubles du neurodéveloppement, repérage et orientation des enfants à risque

HAS (2018) Comment améliorer le parcours de santé d'un enfant avec troubles spécifiques du langage et des apprentissages ?

DSM-5 (2013). Manuel diagnostique statistique des troubles mentaux de l'Association Américaine de Psychiatrie

Inserm (2007) Dyslexie, dysorthographe, dyscalculie : Bilan des données scientifiques

HAS (2001) L'orthophonie dans les troubles spécifiques du langage oral

Ouvrages généraux

Lahalle, F. (2008). *Vivre avec la dyslexie*, INSHEA

Revol, O. (2006). *Même pas grave, l'échec scolaire, ça se soigne*, Editions JC Lattes,

Dansette, G., Plazza, M. (2004). *Dyslexie : dépistage à l'école au quotidien, conseils pratiques*, Editions J.Lyon

Plantier, G. (2000). *Les malheurs d'un enfant dyslexique*, Editions Albin Michel

Guilloux, R. (n.d.) *L'effet domino "Dys"*, Editions Chenelière Education

Ouvrages généraux spécialisés

Mazeau, M. , Pouhet, A., Ploix-Maes, E. (2021) *Neuropsychologie et troubles des apprentissages chez l'enfant : Les dys- au sein des troubles du neurodéveloppement*

Ecalte, J., Mignan, A. (2010). *L'apprentissage de la lecture et ses difficultés*, Editions Dunod

Société Française De Pédiatrie (2009). *Difficultés et troubles des apprentissages chez l'enfant à partir de 5 ans*

INSERM (2007). *Dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, bilan des données scientifique*, éditions INSERM

Despinoy, M. (2004) *Comprendre et soigner l'enfant en échec scolaire*, Editions Dunod

Billard, C., Touzin, M. (2004) *Troubles spécifiques des apprentissages: L'état des connaissances, Les troubles du langage écrit*, Signes Editions

Egaut, C. (2001) *Les troubles spécifiques du langage oral et écrit: « champ de réflexions, champ d'actions »*, CNDP/CRDP Lyon

Habib, M. (2000) *Dyslexie, le cerveau singulier*, Editions Solal

DVD

Billard, C., Touzin, M. (n.d.) *Une approche résolument concrète des troubles spécifiques des apprentissages*, Signes éditions

Couteret, P. (2004) *Troubles spécifiques du langage oral et écrit*, INSHEA

Guides pratiques

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (2014) *Guide Répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves : quel plan pour qui ?*

Touzin, M. (2014) *100 idées pour venir en aide aux élèves dysorthographiques*

Reid, G., Green, S. (2010) *100 idées pour venir en aide aux enfants dyslexiques*, éditions Tom Pouce

Crunelle, D. (2010) *Aider l'élève dyslexique au collège et au lycée*. CNDP/CRDP Pas de Calais

Crunelle, D. (2006) *Dyslexie ou difficultés scolaires au collège*.

CNDP/CRDP Pas de Calais

Romagny, D-A. (2005) *Repérer et accompagner les troubles du langage*, Editions chronique sociale

Jacquier-Roux, M. (2003) *Dyslexie: prise en compte au collège*, Editions ANAE

Sites Internet

www.normandie-pediatrie.org

www.apedys.org, membre d'ANAPEDYS

<https://sites.google.com/site/dixurdys/dix-dys>

Autres sources disponibles dans la rubrique « liens utiles » de ces deux sites

Quelques textes législatifs et réglementaires :

Code de l'Education Nationale – *articles 321-3 et 321-4 sur la prise en compte des besoins de chaque élève*

La circulaire du 08/12/2020 relative à l'organisation de la procédure et adaptations et aménagements des épreuves d'examen et concours pour les candidats en situation de handicap. Elle apporte des précisions sur la procédure à suivre et sur certaines aides techniques et humaines.

Ministère de l'Education Nationale - Circulaire sur le plan d'accompagnement personnalisé - n°2015-016 du 22/01/2015

Ministère de l'Education Nationale - *Circulaire sur l'organisation des examens et concours de l'enseignement scolaire pour les candidats en situation de handicap* - n°2003-100 du 25/06/2003 – BO n°27 du 03/07/2003 - modifiée en 01/2012

Ministère de l'Education Nationale - *Arrêté du 21 janvier 2008 relatif à la dispense de certaines épreuves de langue vivante du baccalauréat général ou technologique pour les candidats qui présentent une déficience du langage et de la parole ou handicapés auditifs* - JOFR n°31 du 06/02/2008

Ministère de l'Education Nationale - *Circulaire sur les principes et modalités de l'éducation prioritaire* - n°2006-058 du 30/03/2006 – BO n°14 du 06/04/2006

Ministère de l'Education Nationale - *Circulaire sur la mise en œuvre et suivi du projet personnalisé de scolarisation* - n°2006-126 du 17/08/2006 – BO n°32 du 07/09/2006

Ministère de l'Education Nationale - *Décret relatif aux aménagements des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap* - n°2005-1617 du 21/12/2005 – JOFR du 03/01/2006

Code de l'action Sociale et de la Famille - *Décret relatif à la maison départementale des personnes handicapées* - n°2005-1587 du 19/12/2005

Code de l'action sociale et de la Famille - *Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* - n°2005-102 du 11/02/2005 – JOFR n°36 du 12/02/2005

Ministère de l'Education Nationale - *Plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage* ; J.-C. RINGARD Inspecteur d'Académie, Directeur des services Départementaux de l'Education Nationale de la Loire-Atlantique, F. VEBER, chargée de mission auprès du directeur de l'hospitalisation et de l'organisation des soins. Disponible sur le site www.education.gouv.fr

Adresses utiles :

Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)

- **Calvados**
Tél. : 02 31 78 91 75
Mail : mdph@calvados.fr
www.cg14.fr/quotidien/solidarite-social/handicap/mdph.asp
- **Eure**
Tél. : 02 32 31 96 13
Mail : mdph.eure@eure.fr
www.mdp27.fr/
- **Manche**
Tél. : 02 33 05 55 50
Mail : mda@manche.fr
<http://handicap.manche.fr/>
- **Orne**
Tél. : 02 33 15 00 31
Mail : boîte contact sur site
www.mdp61.fr/
- **Seine-Maritime**
Tél. : 02 32 18 86 87
mdph@seinemaritime.fr
www.seinemaritime.net/handicap

Inspections Académiques

- **Calvados**
Tél. : 02 31 45 95 00 - Serveur vocal : 02 31 45 96 00
Mail : ce.ia14@ac-caen.fr
www.ac-caen.fr/calvados/
- **Eure**
<http://ash27.spip.ac-rouen.fr/>
- **Manche**
Tél. : 02 33 06 92 00
Mail : ce.Ia50@ac-caen.fr
www.ac-caen.fr/manche/
- **Orne**
Tél. : 02 33 32 50 50
www.ac-caen.fr/orne/
Mail : ce.ia61@ac-caen.fr
- **Seine-Maritime**
Tél. : 02 32 08 98 53
mail : 0763343w@ac-rouen.fr
<http://ash76.spip.ac-rouen.fr>



**Dispositif Régional de Ressources et d'Appui
(AR NormanDys)**

Tél. : 02 31 15 53 70

www.normandie-pediatrie.org



**Association Normande pour la Prévention
en Orthophonie (ANPO)**

Tél. : 02 33 24 74 75

Mail : cabinet.ortho.laigle@orange.fr



**Membres de la Fédération Nationale des
Réseaux de Santé Troubles du Langage et
des Apprentissages**

www.federeseauxdys.org



**Centre de Référence des Troubles
du Langage et des Apprentissages (CRTLA)**

CHU de Caen

Tél. : 02 31 06 59 00

Mail : crtla-sec@chu-caen.fr

www.chu-caen.fr/crtla.html



CRTLA Groupe Hospitalier du Havre

Tél. : 02 32 73 32 32

www.ch-havre.fr



CRTLA CHU de Rouen

Tél. : 02 31 06 59 00

Mail : crtla-sec@chu-caen.fr

www.chu-rouen.fr/Internet/services/pediatrie-neonatale-et-reanimation/CRTLA/



Association de parents APEDYS

Basse et Haute Normandie

Membres d'ANAPEDYS

www.apedys.org

Remerciements à l'équipe du CRTLA - CHU de Caen, l'APEDYS BN, l'ANPO, Normandie Pédiatrie qui ont élaboré ce livret et aux autres personnes, enseignants, médecins... qui ont contribué à sa mise au point.

Cette plaquette a été éditée par



Normandie Pédiatrie

Ressources et Appui au parcours de Santé

Avec le soutien de

